



Ressources naturelles
Canada

Natural Resources
Canada



Les Colloques du **SCF-CFL**

Service canadien des forêts - Centre de foresterie des Laurentides



Le jeudi 4 novembre 2010

10 h : café et échanges informels

de 10 h 30 à 12 h : conférence

Salle Lionel-Daviault

LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER

par :

Richard Savard,

Sous-ministre associé à Forêt Québec

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec

Le 23 mars 2010, l'Assemblée nationale du Québec adoptait à l'unanimité la nouvelle Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier. Issue des orientations du Livre vert élaboré par l'ancien ministre M. Claude Béchard, cette loi met en place les dispositions permettant le déploiement dès le 1^{er} avril 2013 du nouveau régime forestier du Québec.

Ce nouveau régime place le développement durable au cœur de ses actions et innove par le renouvellement des relations d'affaires historiques notamment la reprise de responsabilités de planification par l'État, l'abolition des contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestiers (CAAF) et l'octroi de garanties d'approvisionnement, la mise aux enchères de bois de la forêt publique, la mise en place de forêts de proximité et l'implication des intervenants régionaux dans la gestion des forêts notamment dans le processus de planification.

Les modifications impliquent des transformations et adaptations majeures des façons de faire des acteurs impliqués tant dans la filière de l'industrie de la transformation et de l'aménagement qu'au sein du gouvernement. Il importe de maximiser la période transitoire 2010-2013 pour consolider les nouveaux partenariats d'affaires et développer les outils nécessaires à l'implantation réussie du nouveau régime forestier.

Service canadien des forêts, Centre de foresterie des Laurentides

1055, rue du P.E.P.S., Québec (Québec) G1V 4C7

Pour information (Colloques) : 418-648-7032

<http://scf.rncan.gc.ca/index/colloques>



Colloques diffusés en régions

POUR INFORMATION, VEUILLEZ CONTACTER

PARTENARIAT INNOVATION FORÊT AU : 418-648-5828

Canada